



**INFO  
FLASH**  
SFMQ

**JOYEUSES FÊTES  
DE LA PART  
DU SFMQ  
SOYEZ  
PRUDENTS!**

L'année 2023 tire déjà à sa fin. Eh oui, le mois de décembre est à nos portes et qui dit décembre dit début de l'hiver et temps de Fêtes. Pour d'autres, ce sont les activités hivernales qui débiteront sous peu soit le ski alpin, le ski de fond, les randonnées en raquettes ou le patin à glace. Pour d'autres, ce seront les moteurs qui ronronneront comme une motoneige ou un VTT. Peu importe vos goûts, il faut apprivoiser l'hiver afin de profiter de cette belle saison. L'important est de porter les vêtements appropriés à votre activité pour éviter les engelures et surtout de bien apprécier vos activités durant cette saison.

Comme à chaque année, surtout depuis la pandémie, je vous réitère mon message concernant les commerçants de la Ville de Québec et de la région. Encouragez vos commerces locaux en premier. Magasinez dans les boutiques environnantes pour faire vos emplettes du temps des Fêtes. Vous n'aimez pas vous déplacer, ces mêmes commerçants offrent l'achat en ligne avec livraison (bien souvent gratuitement). Ces gens d'affaires paient des taxes, ils embauchent du personnel donc ils font rouler l'économie locale. Alors, avant d'acheter en ligne chez les milliardaires des autres pays, pensez à notre économie en premier, même si cela vous coûte quelques dollars de plus.

L'année 2023 s'est avérée une année de changement pour l'exécutif syndical. Nous avons dû combler deux postes à la suite de départ pour des raisons personnelles. Depuis le début d'octobre, nous sommes revenus avec une équipe complète et vos deux nouveaux dirigeants apprennent à vitesse grand "V".

De plus, en début d'année, nous avons changé de conseiller syndical. Non pas pour une question de compétence ou de conflit, mais uniquement pour une question de *timing* avec la négociation qui a débuté en octobre. Encore une fois, nous avons une belle équipe pour vous représenter, que ce soit le comité exécutif, le conseil syndical ou notre nouvelle conseillère syndicale.

Avec la période de festivités qui débutera dans quelques jours, oui il y a des partys déjà à la fin novembre, je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes. Petit slogan qui est de rigueur depuis plusieurs années, la modération a bien meilleur goût.

Soyez prudents lors de vos déplacements. Prenez le temps de décrocher et de penser uniquement à vous ainsi qu'à votre famille et vos amis. Pour celles et ceux qui sont dans l'obligation, par la nature de leur travail, de rester au service des citoyens durant la période des Fêtes, merci d'être au rendez-vous comme à chaque année.

Si nous avons l'occasion de nous croiser durant un évènement, interpellez-moi pour faire un brin de jasette. Dites-vous que c'est difficile pour moi de connaître nos 2000 membres, mais j'aime bien échanger avec vous le plus souvent possible.

En terminant, encore une fois, joyeux temps des Fêtes à vous et à vos familles.

Réal Pleau  
Président

**INFO-NÉGO #1  
DÉBUT DES NÉGOCIATIONS  
POUR LES FONCTIONNAIRES**

**LA NÉGOCIATION,  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!**

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA) a récemment entamé les négociations avec les représentants de la Ville de Québec pour l'accréditation syndicale des employés fonctionnaires (Secteur A). Le comité de négociation du SFMQ est composé des membres suivants :

- \* M<sup>e</sup> Marianne Gilbert, conseillère syndicale FISA;
- \* Réal Pleau, président;
- \* Hélène Rheault, vice-présidente;
- \* Benoit Fiset, directeur administratif;
- \* Caroline Labonté, directrice des finances;
- \* Éric Fournier, directeur des opérations.

En préparation aux négociations, le SFMQ a mené une consultation auprès de ses membres au printemps dernier dont les résultats ont été présentés lors de l'assemblée générale de mars 2023. De façon générale, les priorités des membres visaient les éléments suivants :

- \* Augmentations salariales et avantages pécuniaires;
- \* Télétravail;
- \* Conciliation travail et vie personnelle.

**Lancement de la négociation**

Le 8 septembre 2023, à la demande de l'Employeur, les membres des comités de négociation syndical et patronal ont participé à une formation offerte par le ministère du Travail sur les bases de la négociation basée sur les intérêts ou encore appelée la **négociation raisonnée**. Le 4 octobre 2023, la direction des ressources humaines de la Ville a rencontré l'ensemble des syndicats dont les conventions collectives viennent à échéance au 31 décembre 2023. Par cette rencontre, la Ville voulait communiquer ses grands objectifs communs, dont notamment la **pénurie de main-d'œuvre**.

Enfin, les négociations ont officiellement débuté le 24 octobre où les parties se sont mutuellement transmises leurs enjeux respectifs. Depuis, nous avons eu des rencontres les 1<sup>er</sup>, 15 et 23 novembre derniers. Considérant les négociations en cours, il est possible que les délais de réponse aux courriels et appels soient un peu plus longs qu'à l'habitude. Nous tentons toutefois de maintenir des délais les plus courts possible.

**Prochaines étapes**

Nous avons un calendrier établi jusqu'en juin 2024, à raison d'une séance de négociations par semaine. Des dates additionnelles pourront être ajoutées selon l'avancement et le déroulement à la table de négociation. Le comité stratégique du SFMQ vous transmettra prochainement un **sondage** auquel nous vous invitons à répondre afin de nous aider. Nous vous invitons à vous tenir informés des développements de la négociation en cours, notamment via les prochains Info flash et notre site Internet.

Solidairement,  
Votre comité de négociation  
Des questions sur la négociation? Écrivez-nous à [nego2023@sfgm.qc.ca](mailto:nego2023@sfgm.qc.ca)



### **LÉGENDES URBAINES EN PÉRIODE DE NÉGOCIATION**

Nous avons été informés que certains gestionnaires ont récemment parlé avec leurs équipes et se seraient prononcés sur des pourcentages d'augmentations salariales qui seraient selon eux « acceptables ».

Ces chiffres qui circulent ne sont que des rumeurs et ne sont nullement des chiffres présentés à la table de négociation. Lorsqu'une entente aura lieu, le Syndicat vous en informera pour que celle-ci passe au vote. Si vous entendez d'autres rumeurs de ce genre de la part de vos gestionnaires, nous vous invitons à nous en faire part puisque les négociations doivent avoir lieu à la table de négociation et non entre les gestionnaires et leurs employés.

Réal Pleau  
président

### **SECTEUR « B » OCCASIONNEL LOISIRS**

En cette période hivernale, le Syndicat est reconnaissant du travail que vous effectuerez cet hiver dans les parcs, les centres de loisirs, les patinoires, etc. Vous êtes une fierté pour notre belle ville. N'oubliez pas que nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions. Vous pouvez communiquer avec nous au 418-780-8140 et par courriel à [info@sfmtq.qc.ca](mailto:info@sfmtq.qc.ca) ou avec votre représentant syndical, Richard Maheux à [rmaheux@sfmtq.qc.ca](mailto:rmaheux@sfmtq.qc.ca).

Passez une belle saison et n'oubliez pas d'être prudents!

Richard Maheux  
Benoit Fiset  
Caroline Labonté

## **NOS NOUVEAUX AU SYNDICAT**

### **DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ÉRIC FOURNIER**



Le 19 septembre dernier, vous m'avez élu à titre de directeur des opérations de votre Syndicat. À cet effet, je tiens à remercier tous les membres qui m'ont fait confiance ainsi que tous ceux qui ont participé à cette élection historique à cause du vote électronique ainsi que pour son taux élevé de participation. Aussi, je suis extrêmement reconnaissant envers tous ceux qui m'ont encouragé et soutenu dans cette démarche. Il s'agissait pour moi d'une première campagne électorale et l'expérience aura été autant enrichissante que stimulante.

En poste à temps plein depuis le début du mois d'octobre, je réalise encore plus l'importance et la vocation du mouvement syndical. Il ne se passe pas une journée sans que nous devions intervenir pour défendre vos droits et intérêts. Lors de la campagne, je me suis engagé envers vous qu'une fois en poste, je donnerais le meilleur de moi-même. À cet effet, je dois rendre hommage à mes collègues de l'exécutif que j'admire pour leur engagement, leur motivation et leur enthousiasme qui est une source supplémentaire d'inspiration.

Les prochains mois seront sous le signe de la négociation. Il s'agit là de notre plus grand défi car vous nous avez clairement signifié vos attentes en matière de salaire et de conditions de travail. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'au début, mais sachez que la négociation se déroule dans le respect et la cordialité. Aussi, quoique nos objectifs soient différents, il nous apparaît logique que les conditions nécessaires pour les atteindre soient les mêmes, ce qui nous rend très confiants pour la suite. Une chose est certaine, nous travaillerons très fort en ce sens pour votre avenir.

Pour terminer, je tiens à souligner toute ma gratitude pour la reconnaissance et les bons mots des membres auprès de qui je suis intervenu aux cours des derniers mois. Vos remerciements sont notre source de motivation et votre confiance, notre détermination.

Merci!  
Éric Fournier  
Directeur des opérations

---

### **DIRECTRICE DU DISTRICT NORD-EST**

Je tiens à remercier chacun de vous pour la confiance témoignée à mon égard lors des deux dernières élections. Bien que n'ayant pas été élue au poste convoité au comité exécutif, j'ai pu, grâce à vous et à votre appui, récupérer mon poste au secteur Nord-Est.

En quelques mots, la pratique veut qu'on démissionne du poste occupé avant de briguer un poste au comité exécutif.

Bref, je félicite de tout cœur Éric Fournier pour son élection. Je n'ai aucun doute sur l'efficacité et l'ardeur qu'il mettra à la tâche. Quant à moi, je demeure, chers collègues, fidèle et dévouée.

Marie-Claude Pagé



# **Merci à tous ceux qui ont voté!**



## ATTENTION RAPPEL IMPORTANT

### DEMANDE DE MOBILITÉ

N'oubliez pas que vous avez **jusqu'au 30 novembre 2023** pour compléter votre demande de mobilité. Celle-ci sera effective le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Vous devez le faire dans votre **Portail Zone RH – employé**. Notez qu'il est aussi possible de le faire à distance à :

<https://zoneemploye.ville.quebec.qc.ca>.

Vous pouvez inscrire dans l'espace « commentaires » de votre demande des conditions que vous aimeriez, par exemple un lieu de travail physique où vous ne voulez pas travailler ou inversement le lieu où vous désirez travailler, ou encore que l'horaire variable soit obligatoire pour vous. Ceci vous évitera peut-être un refus.

### CONDITIONS

Être employé permanent fonctionnaire municipal de la Ville de Québec ou être en vue d'obtenir sa permanence d'ici le 30 novembre 2023;

L'employé qui se voit offrir deux (2) possibilités de pourvoir des postes distincts par mutation, affectation, rétrogradation et qui refuse les deux offres, voit son nom retiré de la liste au 2<sup>e</sup> refus;

*Article 12.10 de la convention collective des fonctionnaires municipaux.*

L'employé nommé, déplacé, muté, affecté ou rétrogradé doit occuper son nouveau poste pendant au moins 18 mois avant de pouvoir être déplacé, muté, affecté ou rétrogradé à nouveau.

*Article 12.06 de la convention collective des fonctionnaires municipaux.*

Dans les deux derniers cas, même si vous n'avez pas complété la période de 18 mois, nous vous suggérons de compléter votre demande de mobilité car il ne sera plus possible de le faire après le 30 novembre. À l'expiration du délai elle deviendra à nouveau admissible. Tous les détails se retrouvent à l'article 12 de votre convention collective des fonctionnaires.

Hélène Rheault  
Vice-présidente

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

### SITUATION DE COEXISTENCE ENTRE LES EMPLOYÉS ET LA POPULATION ITINÉRANTE 399, RUE SAINT-JOSEPH ET 500, RUE DUPONT (YMCA)

Le Syndicat a été interpellé à propos d'une problématique portant sur la coexistence entre la clientèle itinérante et les employés travaillants dans ces deux lieux. Le problème d'itinérance est une situation préoccupante qui touche la population toute entière et cela inclut votre Syndicat. Toutefois, en tant qu'organisation syndicale, nous devons mettre en avant-plan la santé et la sécurité de nos membres d'abord et avant tout.

Récemment, nous avons été mis au fait que l'ancienne salle du conseil municipal du 399, Saint-Joseph Est serait réaménagée afin d'accueillir et héberger des personnes itinérantes pour la nuit à compter de la mi-novembre et pour toute la période hivernale. À cet effet, quelques membres nous ont fait état de leur préoccupation en lien avec la sécurité. En ce sens, le Syndicat prévoit faire une visite sur place afin de s'assurer que tous les moyens ont été mis en place pour garantir la sécurité des employés.

C'est avec cette idée en tête que le 5 octobre dernier, 4 membres du Syndicat se sont rendus au YMCA pour constater la situation et discuter avec les employés à leur arrivée. Le premier constat est à l'effet que les employés ne dénoncent pas les situations qu'ils vivent avec la clientèle itinérante. Il est très important lorsque vous vivez une situation de le dire. Si vous vous sentez inconfortable, vous devez en faire part.

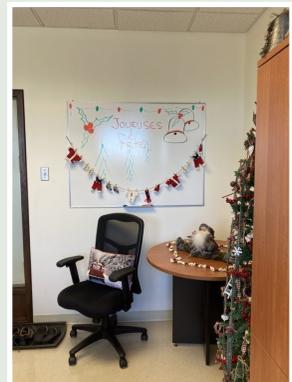
Mais comment en faire part, direz-vous? Le meilleur moyen est de remplir une DAAT (déclaration d'analyse d'accident de travail). Lorsque vous vivez un événement qui pose un risque, vous devez le déclarer. Après avoir rempli la DAAT, contactez-nous pour nous faire part de la situation. Les DAAT permettront de quantifier et d'identifier les risques en plus de mettre en place les bonnes solutions.

Le second constat est la méconnaissance face à la clientèle itinérante. Nous avons appris que sur place au YMCA une équipe de travailleurs de rue et d'intervenants peut vous venir en aide. Appelée *DIALOGUE*, ce groupe travaille principalement sur les enjeux de cohabitation dans le quartier Saint-Roch. Nous vous invitons aussi à les contacter en cas de besoin (418-454-3625 ou [dialogue.sr@ymcaquebec.org](mailto:dialogue.sr@ymcaquebec.org))

Il est anormal de ne pas se sentir en sécurité sur les lieux de travail, en s'y rendant ou en quittant. Lorsque des employés quittent en groupe pour se sentir plus en sécurité, c'est que quelque chose cloche. Le Syndicat prend cette situation très au sérieux et entend faire tout ce qui est possible pour assurer des lieux de travail sécuritaires.

Votre Comité SST

## NOTRE DIRECTRICE DES FINANCES QUI VIENT DÉCORER SON BUREAU TRÈS TÔT LE MATIN



*Avez-vous un collègue qui aime autant Noël ?*

# Joyeuses Fêtes à tous!